



Juin 2018

Le Béginois

Bulletin municipal de Bégin



www.begin.ca

Services

Bureau municipal	672-4270
Urgence travaux publics	672-4270
Bibliothèque	672-4503
Salle communautaire	672-4503
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141



23 juin

Fête Nationale du Québec

Hot dog à partir de 18h

Jeux gonflables, animation musicale

Méga feu d'artifice, feu de joie

Détails page 3

FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés le 25 juin ainsi que le 2 juillet .

Fête Nationale du Québec

N'oubliez pas la fête nationale le samedi 23 juin 2018. Méga feu d'artifice et activités pour toute la famille. On vous attend en grand nombre !

Route collectrice

Dans les derniers jours, nous avons eu une rencontre avec le MTQ afin de connaître son intention relativement à la réfection de la route collective d'ici les 3 prochaines années. Actuellement, nous faisons des pressions à ce que cette dernière puisse être refaite en sa totalité. A suivre !

Sécurité

Avec la venue du beau temps, nous désirons vous rappeler l'importance d'être sécuritaire sur nos routes au bénéfice de tous les piétons et automobilistes. Nous remarquons de nombreux accidents dans notre région malheureusement. Soyons vigilants !

Mois de l'arbre

Dans le cadre de l'activité du mois de l'arbre, nous avons eu la chance d'accueillir plus de 90 personnes. Merci à tous pour votre participation!

Travaux

Voici un aperçu des nombreux travaux qui se dérouleront sur notre territoire :

- Rénovation à la salle communautaire (fenêtres);
- Rénovation salle conseil;
- Rénovation à l'édifice municipal (éclairage au led et porte d'entrée);
- Rapiéçage mécanisé dans les rangs et resurfaçage mince dans le village;
- Réfection du barrage au lac de l'Aque-

duc

- Remplacement et harmonisation de tout l'affichage sur nos routes;
- Aménagement d'une forêt nourricière à la salle communautaire;

De plus, nous sommes toujours en attente de confirmation de projets de la part du gouvernement du Québec tels que la construction d'un entrepôt municipal et la réfection d'un détour dans le rang IV.

Parrain SQ

Dans les dernières semaines, nous avons fait la rencontre de notre nouveau parrain de la Sureté du Québec, le patrouilleur Patrice Claveau. Veuillez noter qu'il vous est possible de le rencontrer pour tout conseil ou autres dans notre municipalité ou même au poste de la sureté du Québec de St-Ambroise. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

D'autre part, nous désirons remercier l'agente Véronique Bélanger qui nous a accompagnés pendant plusieurs années. Elle a su faire la différence au sein de notre milieu relativement à son tournoi de golf bénéfique pour les saines habitudes de vie des jeunes de Bégin. Malgré son départ, elle est toujours engagée dans cette activité annuelle. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux défis professionnels au sein de la SQ.

Ouverture saison de golf

La saison de golf est maintenant débutée. Je vous invite donc à prendre départ ou même vous organiser des ligues et tournois afin de dynamiser notre milieu. Une belle marque distinctive de notre municipalité. De plus, il reste quelques emplacements de camping à louer. Pour informations, contacter le Campagolf au 672-4226.

Gérald Savard, Maire.

FÊTE NATIONALE 2018

Le comité de mobilisation invite toute la population à venir fraterniser lors des activités de la fête nationale.



Samedi 23 juin 2018 à la salle communautaire

18h à 21h : Souper hot dog à 1,50\$, breuvage

18h à 1h : Musique

18h à 21h30 : Jeux gonflables

18h à 20h : Maquillage et ballons

21h30 : MÉGA feu d'artifice en partenariat avec Feux d'artifice Pyrochoc

22h : Feu de joie



Bienvenue à tous!



Conseil municipal

Maire

Gérald Savard

Conseillers

Romain Tremblay

Mario Samson

Stécy Potvin

Richard Banford

Alexandre Germain

Caroline Audet

Séances du conseil:

4 juin 2018

9 juillet 2018

JARDIN COMMUNAUTAIRE

Le jardin communautaire derrière le CPE sur la rue Lemieux est prêt pour utilisation. Les personnes intéressées à avoir une parcelle de terrain (gratuit) pour se faire un jardin sont priées de contacter la municipalité au 672-4270 et ce, avant le 15 juin prochain.



CAMP DE JOUR BÉGIN 2018



La municipalité de Bégin s'affilie encore cette année avec le **Patro de Jonquière** pour la formation, l'encadrement et la supervision de son camp de jour. Un coordonnateur du Patro sera à Bégin 2 à 3 fois par semaine afin d'accompagner les étudiantes dans leur animation avec les jeunes.



Service de garde dès 6h45 et ce jusqu'à 17h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 6h45 à 12h

POUR INSCRIPTIONS : Rendez-vous à la municipalité ou contactez-nous par téléphone au 672-4270. Date limite d'inscription 15 juin

Vous pouvez retourner votre inscription avec un chèque dans le sac à dos de votre enfant.

Coûts:

	4 semaines	6 semaines
1er enfant	130\$	150\$
2e enfant	120\$	140\$

Sorties prévues:

- 5 juillet : Patro de Jonquière
- 12 juillet : Mégafun et Odyssée des bâtisseurs
- 18 juillet : Olympiade au Patro
- 2 août : Chalet du Patro
- 8 août : Kermess au Patro

Vos animatrices : Catharina Côté, Marie-Soleil Girard et Yzeult Savard



Période couverte par le service du camp de jour :

Du 2 juillet au 9 août 2018
Lundi au jeudi
8h00 à 16h
Vendredi de 8h30h à 12h

Venez passer un bel été en notre compagnie!

CONSTRUCTION DE PISCINES

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade, plus particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. Le règlement contient à cette fin des normes qui ont trait à la piscine elle-même, à l'enceinte devant l'entourer ainsi qu'aux équipements liés à son fonctionnement.

Cette réglementation touche tout bassin artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur d'eau est de **60 centimètres ou plus**. Les piscines existantes à cette date ne sont quant à

elles pas touchées par ce règlement.



Pour connaître les normes à respecter, vous pouvez communiquer avec Mme Louise Perron au 418-672-4270 ou par courriel : louise.perron@begin.ca. Vous pouvez également visiter le site mapiscine-securitaire.com.

N'oubliez pas que vous devez toujours obtenir un permis de la municipalité pour la construction de toute piscine dont la profondeur d'eau est de **60 cm ou plus qu'elle soit gonflable ou pas**.

HORAIRE D'ÉTÉ

Voici l'horaire des bureaux de la municipalité pour la période d'été :

Lundi	8h à 12h et 12h30 à 16h
Mardi	8h à 12h et 12h30 à 16h
Mercredi	8h à 12h et 12h30 à 16h
Jeudi	8h à 12h et 12h30 à 16h
Vendredi	8h à 12h

TAXES MUNICIPALES

Avis à tous les contribuables pour vous rappeler que le deuxième versement des taxes municipales est exigible avant le 1^{er} juillet prochain.



De partout... jusqu'à vous

AVIS À TOUTE NOTRE CLIENTÈLE

Lorsque vous recevez un colis de Postes Canada et que l'on vous remet une clef avec une carte d'identification de case, pourriez-vous S.V.P. remettre cette clef après utilisation dans

LA CHUTE AUX LETTRES

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Nadia Touzin maître de Poste

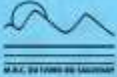
Postes Canada 37 rue Gaudreault St-Ambroise (418)672-2398

TRACTEUR À VENDRE

Tracteur International 254, 4 X 4 , diesel, 1986 (4 sorties hydrauliques incluant 2 portes pour la cabine)

Prix de départ : 2 000\$. La vente se fera au plus offrant. Dans le cas où il y a deux offres équivalentes, une pige sera réalisée. Il est de la responsabilité du citoyen de faire une visite avant le dépôt de l'offre puisque c'est une vente sans garantie d'achat (tel que vu). La proposition est limitée aux citoyens de Bégin exclusivement. Vous pouvez soumettre vos offres écrites à la Municipalité ou par courriel au iaudet@begin.ca et ce jusqu'au 20 juin inclusivement. L'analyse de l'offre sera étudiée dans les semaines suivant le dépôt mais la municipalité ne s'engage à accepter aucune offre.





TRUCS ET ASTUCES

POUR CONTRER LES NUISIBLES ET LES MAUVAISES ODEURS

- Gardez votre couvercle fermé et placez votre bac à l'ombre si possible.
- Nettoyez votre bac avec de l'eau et du vinaigre ou rincez-le régulièrement.
- Assurez-vous d'utiliser des sacs à poubelle étanches.
- Repoussez les rongeurs en appliquant du « Vicks » sur l'ouverture de votre bac.
- Appliquez du bicarbonate de soude, du sel ou vaporisez de vinaigre.
- Rincez vos barquettes de viande avant de les jeter.

POUR DIMINUER LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

- Optez pour le compostage domestique.
- Recyclez au maximum vos matières.
- Vérifiez si certaines de vos matières sont valorisables à l'écocentre.
- Feuillicycler en tondant les feuilles mortes et en les laissant au sol.
- Herbicycler en laissant les rognures de gazon au sol après la tonte.
- Donnez au lieu de jeter! Consultez la section réemploi.
- Choisissez d'utiliser les couches lavables.

BIBLIOTHÈQUE

Dernièrement, nous avons fait une commande à la librairie Marie-Laura. Nous recevrons donc 15 nouveaux livres dans les prochaines semaines.

De plus, nous avons fait l'acquisition

du livre *Au temps de Philippe et Julia de Lamarche* écrit par Mme Irène Privé.

Passez nous voir à la bibliothèque afin de voir nos nouveautés.

CPE LES PETITS CAILLOUX

Depuis quelques années une belle collaboration existe entre le CPE les petits Cailloux et l'école Saint-Jean-de Bégin. Les jeunes qui fréquentent le Centre de la Petite enfance se rendent toutes les deux semaines dans le gymnase de l'école, faire de l'activité physique avec une kinésiologue.



En février 2018, un heureux partenariat a vu le jour avec le comité des saines habitudes de vie, le centre du mieux-vivre, le CPE Les Petits Cailloux et l'École Saint-Jean-de Bégin. Grâce à l'aide financière du comité des saines habitudes de vie, nous avons pu offrir à toutes les semaines une séance de motricité avec une kinésiologue pour les jeunes du CPE. De plus, nous avons offert aux enfants de la population qui ne fréquentent pas la garderie et qui sont âgés de plus de 3 ans à se joindre à nous pour bouger et socialiser au gymnase de l'école. A toutes les semaines, trois à quatre jeunes ont participé à nos séances. Les parents et les enfants ont eu l'occasion d'échanger avec les éducatrices et d'autres enfants du CPE, de bouger avec leurs enfants et par la même occasion se familiariser avec leur école de quartier.

Ce fût une belle réussite d'un beau partenariat !

Pascale Morin, Directrice adjointe

CPE Les Petits Cailloux

DÉFI PIERRE LAVOIE

Le défi Pierre Lavoie a été créé pour faire bouger les jeunes, ainsi que les parents, les grands-parents, les tantes, les oncles, les parrains, les marraines, les petits frères et les grandes sœurs. Toute la famille au grand complet doit bouger avec énergie et s'amuser en étant actif. ``Paf`` magie plein de cubes énergie. Faire 15 minutes d'activité physique = 1 cube énergie. Plusieurs activités son organisé pour ce grand défi comme ceux-ci la zumba et la petite randonnée.

Quoi? Ton objectif durant le défi des Cubes énergie est de bouger le plus possible tant à l'école qu'à la maison.

Quand? Du 30 avril au 28 mai 2018

Qui? Le défi s'adresse à tous les élèves du primaire, de la maternelle à la 6^e année. Afin d'accumuler davantage de cubes, nous t'encourageons à BOUGER avec un ou plusieurs membres de ta famille immédiate.

Télécharge gratuitement l'application [Joue au cube de Grand défi Pierre Lavoie](#) sur l'App Store. Découvre des missions sur la saine alimentation et l'hydratation en compagnie de nos super héros.

Si vous voulez faire des cubes énergie allez sur (leskat.téléquébec.tv)

*Avec l'émission **Cochon Dingue***

Le cube énergie Force 4, l'entraînement le plus amusant! Fais-le avec nous sur [cube énergie.com](http://cubeenergie.com). Viens découvrir Forces4.tv, une toute nouvelle webtélé avec laquelle tu pourras bouger à l'école comme à la maison!

Dans notre école les prix à gagner sont les suivants : 4 ballons de basket 2 gros et 2 petits, 4 ballons de soccer encore une fois 2 petits deux gros, 2 cerfs-volants **un de Barbie et l'autre de Shimmer et Shine** , un bâton de baseball avec la balle (en plastique), 2 bâtons de hockey miniature avec une petite balle, 2 ballons de football , 2 frisbee bleus, un ballon de la reine des neiges et un de la pat patrouille. *Bonne chance à tous les élèves qui participent au concours.*

Bravo à tous, le total de cube pour la semaine 1 est de 3574 cubes et pour la semaine 2 de 2931 cubes. Dans les cubes nous comptons les récréations, les cours d'éducation physique, les cubes des élèves et même ceux des professeurs.

Clara et Yaëlle

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ST-JEAN

Bonjour, nous allons vous parler de la journée spéciale pour la fête régionale de l'arbre et des forêts qui a eu lieu à la salle communautaire de Bégin mercredi le 9 mai dernier. Pour commencer, il y avait un mot du maire et des dignitaires. Après, la présentation de projets de la forêt nourricière. Ensuite, nous avons appris comment bien planter un arbre. À 9h50, des 5^e et 6^e années de l'école ont présenté une pièce de théâtre sur la Montagne des conscrits. Puis, il a eu un lunch et la visite des kiosques. Finalement, il y a eu la plantation symbolique à l'extérieur.

Toute la population était invitée samedi le 2 juin à venir planter des arbres pour la forêt nourricière à la salle communautaire.

Bravo aux acteurs de la pièce et merci à Mme Louise pour la préparation!

Alexis Savard et Alexis Girard



DÉFIBRILLATEUR

Nous désirons vous rappeler qu'un défibrillateur est installé à l'OMH et qu'il est disponible pour tous en cas de besoin. Celui-ci est situé à l'entrée dans une armoire non barrée, près de l'escalier.



N.B. Il est important de téléphoner au 9-1-1 avant d'aller chercher le défibrillateur.



Horticulture

La saison estivale sera bientôt de retour. Si le désir de fleurir votre terrain ou balcon vous revient, venez me rencontrer au 196 rue Tremblay à Bégin.

Je devrais vous satisfaire avec un choix de jardinières annuelles et de plants de tomates et concombres. Effectuez vos réservations car les quantités sont limitées.

Gabrielle Gagnon 672-4516

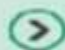






Si vous êtes comme la plupart des gens, vous remettez à plus tard certains sujets délicats. Pourtant, il serait si sage de planifier tout de suite votre succession avec l'esprit clair.

N'aimeriez-vous pas vous sentir soulagé d'avoir enfin réglé ces détails? Cela rendrait les choses plus faciles à vos proches quand vous ne serez plus là.

Nous pouvons vous aider à planifier le transfert de votre patrimoine.

Avez-vous parfois ces questions en tête?

-  « Peut-on hériter de propriétés sans payer d'impôt? »
-  « Pourquoi est-ce important de se préoccuper de l'impôt payable à mon décès? »
-  « Sur le plan fiscal, est-il avantageux de donner la maison de mon vivant au lieu d'attendre au décès? »
-  « Je veux léguer tous mes REER à mes enfants. Est-ce une bonne décision? »
-  « Comment profiter de mon argent maintenant, tout en laissant un héritage? »

Si une seule de ces questions vous parle, le temps est venu d'y répondre.

Participez à notre conférence - Transfert de patrimoine

Quand : Mardi le 12 juin 2018

À : Accueil : 18 :30

Début de la conférence : 19 :00

Où : Salle des Chevaliers de Colomb à St-Ambroise

Réserver votre place avant le 5 juin en téléphonant au 418-549-4273 ou directement à la caisse.

En attendant notre rencontre :

Découvrez comment éviter les pièges reliés au transfert de votre patrimoine.

Et profitez-en pour commencer l'inventaire de vos biens grâce à l'outil interactif que vous trouverez à desjardins.com/succession.

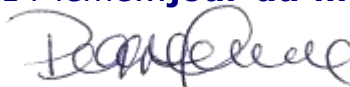
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, PEGGY LEMIEUX de la susdite municipalité,

QUE :

- Le conseil municipal a procédé à la présentation d'un projet de règlement à la séance ordinaire du 12 mars 2018;
- Ce règlement a pour objet d'adopter une rémunération des élus municipaux en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (*L.R.Q., c. T-11 001*);
- Ce règlement a été adopté conformément à la loi à la séance ordinaire du 7 mai 2018 à l'heure et au lieu habituel des séances à l'édifice municipal.

DONNÉ àBégin.....ce....14 ième...jour du mois de mai deux mille dix-huit



.....
Secrétaire-trésorière et directrice générale

TREMBLAY & POIRIER, NOTAIRES

NOUS POUVONS VOUS RENCONTRER DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER

Me Hélène Tremblay et Me Camille Poirier, notaires, offrent à la population de Bégin leurs services professionnels à domicile et ce, sans frais, dans les domaines suivants :

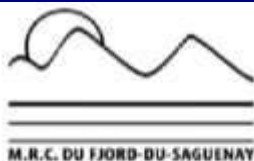
Le testament, le mandat de protection en cas d'inaptitude, le règlement d'une succession, le refinancement hypothécaire, la rédaction d'une offre d'achat, l'achat d'une propriété et son financement hypothécaire.

Me Hélène Tremblay, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 224

Me Camille Poirier, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 223



PROCÉDURES POUR LES MUNICIPALITÉS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Bégin

L'aide financière correspond à 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de 100 \$ pour chaque composteur.

Ferland-et-Bollevue

Chaque unité d'occupation pourra bénéficier d'une aide financière pour un maximum de deux composteurs. Le montant accordé ne doit pas dépasser le coût d'achat.

L'Anse-Saint-Jean

Pour les détails, veuillez lire le [programme d'aide financière complet](#).

Larouche

Pour participer au programme d'aide financière, les citoyens doivent :

- Imprimer et remplir le formulaire.
- Se présenter à leur municipalité, aux bureaux de la MRC ou transmettre les documents à : environnement@mrc-fjord.qc.ca.

Petit-Saguenay

Les documents suivants sont requis :

1. Le formulaire de remboursement dûment rempli;
2. La ou les factures;
3. Une copie d'une preuve de résidence (ex. : bail, compte de taxes, carte d'identité).

Rivière-Éternité

- Par la suite, transmettre les documents à Marianne Carré à environnement@mrc-fjord.qc.ca

Saint-Ambroise

La MRC étudiera la demande et si elle est conforme, elle procédera à un paiement par chèque qui sera envoyé par la poste.

Saint-Charles-de-Bourget

Saint-David-de-Falardeau

Assurez-vous que les informations du citoyen dans le formulaire sont bien remplies afin que l'on puisse le contacter pour la suite de la procédure d'aide financière.

Sainte-Rose-du-Nord

Il est important que vous remplissiez l'encadré vert « Réservé à l'administration ».

Saint-Félix-d'Otis

Saint-Fulgence

Pour toutes questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre, référez le citoyen à :

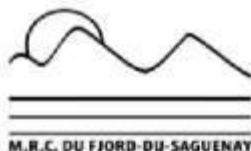
Marianne Carré

Chargée de projet en environnement

Tél. : 418 673-1705, poste 1138

Saint-Honoré

Courriel : environnement@mrc-fjord.qc.ca



PROCÉDURES POUR LES MUNICIPALITÉS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT OU LA LOCATION DE COUCHES LAVABLES

Bégin

L'aide financière correspond à :

- 50 \$ maximum pour l'achat de 7 à 14 couches;
- 100 \$ maximum pour l'achat de 15 couches et plus;
- 100 \$ maximum pour la location sur 12 mois de couches.

Ferland-et-Boilleau

L'Anse-Saint-Jean

Pour les détails, veuillez lire le [programme d'aide financière](#) complet et consultez la [marche à suivre pour à l'achat de couches de seconde main](#).

Larouche

Pour participer au programme d'aide financière, les citoyens doivent :

- Imprimer et remplir le formulaire.
- Se présenter à leur municipalité, aux bureaux de la MRC ou transmettre les documents à : environnement@mrc-fjord.qc.ca.

Petit-Saguenay

Les documents suivants sont requis :

1. Le formulaire de remboursement dûment rempli;
2. La ou les factures;
3. Une copie d'une preuve de résidence (ex. : bail, compte de taxes, carte d'identité);
4. Une copie d'une preuve de naissance (acte de naissance de l'enfant);
5. Pour les couches de seconde main avoir une photo des couches et le reçu du vendeur.

Rivière-Éternité

Saint-Ambroise

Saint-Charles-de-Bourget

- Par la suite, transmettre les documents à Marianne Carré à : environnement@mrc-fjord.qc.ca.

Saint-David-de-Falardeau

La MRC étudiera la demande et si elle est conforme, elle procédera à un paiement par chèque qui sera envoyé par la poste.

Sainte-Rose-du-Nord

Assurez-vous que les informations du citoyen dans le formulaire sont bien remplies afin que l'on puisse le contacter pour la suite de la procédure d'aide financière.

Saint-Félix-d'Otis

Il est important que vous remplissiez l'encadré vert « Réservé à l'administration ».

Saint-Fulgence

*** Tous les documents concernant ce programme d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans la section couches lavables : www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/couches-lavables

Saint-Honoré

Pour toutes questions auxquelles vous ne pouvez pas répondre, référez le citoyen à :

Marianne Carré
Chargée de projet en environnement
Tél. : 418 673-1705, poste 1138
Courriel : environnement@mrc-fjord.qc.ca

INFO SÉCURITÉ INCENDIE



Feu extérieur et feu à ciel ouvert



- Renseignez-vous auprès de votre municipalité si un permis de brûlage est nécessaire pour faire un feu extérieur.
- Vérifiez l'indice de feu auprès de la SOPFEU.
- Il est interdit de brûler des matériaux de construction usagés, de démolition, des matériaux créosotés, traités, teints ou peints, des matériaux à base d'hydrocarbure et/ou de caoutchouc ou de plastique.
- Les foyers ou poêles extérieurs doivent être installés à 5 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible.
- Tous les types de foyers extérieurs doivent être munis de pare-étincelles et être installés sur des matériaux incombustibles.
- Ne laissez jamais le feu sans surveillance.
- Assurez-vous que le feu soit complètement éteint avant de quitter l'endroit.

Ménage de printemps

- Assurez-vous de ne pas accumuler, à l'intérieur et autour des bâtiments, des déchets combustibles qui, en raison de leur quantité ou de leur emplacement, présentent un risque d'incendie anormal.
- Nous vous conseillons de vous rendre dans un écocentre et de vous informer sur les dates des collectes pour éviter d'accumuler des matières combustibles.



L'utilisation du barbecue



- Respectez les distances de dégagement prévues dans le guide d'utilisation de votre appareil ou laissez 1 mètre entre le barbecue et toute structure inflammable, une fenêtre ou d'une porte.
- Nettoyez et vérifiez les brûleurs ainsi que les conduits d'alimentation de votre appareil avant chaque utilisation.
- Pour démarrer votre appareil en toute sécurité, veuillez ouvrir le couvercle afin d'éviter l'accumulation de gaz.
- Pour l'éteindre, fermez la bouteille de gaz. Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle en position fermée et refermez finalement le couvercle du barbecue.
- Toute bouteille de gaz, vide ou pleine, doit être entreposée à l'extérieur.

IMPORTANT

Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un ou de plusieurs avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone fonctionnels et installés selon le guide du fabricant.





Avez-vous votre forestier de famille?

Des professionnels à la grandeur du Québec

Un réseau de conseillers forestiers est à l'œuvre pour guider les propriétaires de lots boisés désireux de faire réaliser :

1. un plan d'aménagement forestier;
2. une plantation d'arbres forestiers;
3. des travaux de récupération d'arbres affectés par une épidémie d'insectes, un verglas ou des vents violents;
4. des éclaircies permettant d'améliorer les peuplements forestiers;
5. la réfection de chemins forestiers;
6. la délimitation des milieux forestiers sensibles nécessitant une protection.

Un soutien gouvernemental offert à tous

Une mesure de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers, offerte par le gouvernement du Québec, soutient la réalisation de travaux d'aménagement forestier.

Ce soutien permet d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 85 % du montant des taxes foncières payées pour la partie boisée de ses lots, en échange des travaux d'aménagement forestier réalisés sur sa propriété.

Cette mesure reconnaît une vaste gamme de travaux, pourvu que leur réalisation soit sous la supervision d'un ingénieur forestier.

Tous les propriétaires possédant plus de quatre hectares de forêt sont admissibles s'ils sont enregistrés comme producteurs forestiers.

Pour trouver les conseillers forestiers œuvrant dans votre région, consultez le site
foretprivee.ca/je-cherche-un-expert

juin 2018

dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

					1	2 <i>Plantation forêt nourri- cière</i>
3	4	5	6	7	8	9 
10	11	12 	13	14 	15	16
17	18	19	20	21	22	23 
24	25 <i>Fermé</i>	26 	27	28 	29	30